

## Cahier de doléances du Tiers État de Neudorff (Moselle)

Plaintes et doléances de Neudorff<sup>1</sup>.

Cejourd'hui, le 8 mars 1789, à 11 h. du matin, à l'issue de la messe paroissiale, étant assemblés en la maison curiale et en présence de M. le curé, président de <sup>2</sup> municipalité de la communauté de Neudorffe :

1. Disons qu'ils sont surchargés de la septième gerbe pour dîme : ce qui affaiblit le pauvre petit village.
2. Que les pauvres sujets ne sont pas en mains de faire des nourris par rapport à la cherté du sel.
3. Que le village n'a aucun fourrage pour tenir et nourrir des bestiaux pour labourer la terre, et MM. de la maîtrise ne relâchent point les taillis, jusqu'il <sup>3</sup> qu'on les recoupe.
4. Nous sommes en voisinage des bois et, <sup>4</sup> la moindre échappée, les forestiers, qui sont toujours à la poursuite, nous accablent de rapports et nous ruinent totalement
5. Qu'il n'y a aucun habitant qui puisse vendre une quarte de blé, et que nous sommes tous réduits à la mendicité.
6. Qu'anciennement, quand un particulier faisait une vente volontaire, l'on prenait un écrivain où l'on voulait, à vil prix ; mais aujourd'hui l'on est forcé de prendre un huissier, qui tire presque la moitié, de façon que le sujet en est toujours la dupe et à la ruine.

En outre, par la voie du scrutin, on a nommé un député au nom de la communauté, lequel doit comparaître mercredi prochain, 11 du courant ; le nommé Marc Bouchy a <sup>5</sup> la pluralité des voix.

En foi de quoi nous avons, la municipalité de Neudorffe, avons signé et marqué.

---

<sup>1</sup> Absorbée en 1810 par Bibiche.

<sup>2</sup> la

<sup>3</sup> ce

<sup>4</sup> à

<sup>5</sup> eu